

# Procès-verbal du conseil d'école du 10 février 2025.

Année scolaire : 2024-2025

Trimestre concerné : 2<sup>ème</sup> trimestre

Date : 10 février 2025.

Lieu de réunion : Ecole de Naillat.

Présidente de la séance : Madame Pinaud

## Membres du conseil d'école :

Monsieur TARDY, maire  
Madame DENOUEIX, adjointe au maire

Madame BONINGUE, DDEN  
Mesdames DUMIGNARD Marina, HOUBE Aurore, Monsieur JEANNETON Guillaume,  
représentants des parents d'élèves.  
Mesdames AURICOMBE, JAOUEN, PINAUD, enseignantes.

Excusées : Madame l'Inspectrice de la circonscription de Guéret 1  
Mesdames JOFFRE Samantha, PAPON Marina, MAURICE Delphine, représentantes  
des parents d'élèves.  
Madame LARCHER, conseillère municipale  
Madame MAURY, enseignante.

## 1) Bilan du 1<sup>er</sup> semestre.

### ❖ Noël :

Le repas de Noël a eu lieu le **jeudi 19 décembre**.

Petit gouter offert par la mairie, visite surprise du père Noël ainsi qu'un cadeau pour chaque élève le **vendredi 20 décembre**.

L'association « Les Petits Lutins de Naillat » a offert un spectacle '*La folle vadrouille de Noël*' aux élèves de l'école, le vendredi 06 décembre après-midi.

Merci à l'association pour ce spectacle qui a été très apprécié par tous

### ❖ Spectacle des 3 chardons :

Le spectacle de Jean-Pierre IDATTE, *Leïla et la baleine*, a eu lieu le vendredi 15 novembre 2024 à 15h30. Il a été financé pour l'ensemble des élèves de l'école par la coopérative scolaire (450€).

### ❖ Ecole et cinéma :

Cinéma « L'Eden » de la Souterraine : 3 séances pour tous les élèves.

Le transport (Grimaud) est pris en charge par la mairie.

Les entrées sont financées par la coopérative (2.50€ / élève).

- « **Mes petits compagnons de route** », le jeudi 07 novembre, film à 9h45 pour les élèves de maternelle,
- « **Calamity, une enfance de Martha Jane Canary** », le jeudi 21 novembre, film à 9h45 pour les élèves de cycle 2 et de cycle 3.
- « **Arbres** », le jeudi 23 janvier 2025, film à 9h45 pour les élèves de cycle 2 et de cycle 3.
- « **Les petits contes de la nuit** », le vendredi 31 janvier 2025, film à 9h45 pour les élèves de maternelle.

#### ❖ JMF :

Les élèves de cycle 2 et cycle 3 se sont rendus le 4 février matin à la représentation « *Minuit sonne* » au **Centre culturel Yves Furet** proposé par les JMF au centre Yves Furet de La Souterraine.

Les élèves de maternelle se sont rendus à Le Grand-Bourg le lundi 10 février à la salle 'Espace sports et loisirs' pour assister au spectacle « *Le retour des fleurs* ».

Le coût d'entrée de 5€ par élève (C2 et C3) et de 4€50 (C1) a été financé par la coopérative scolaire. Le transport (GRIMAUD) a été pris en charge par la municipalité. Merci à eux pour le financement.

#### ❖ Intervention conservatoire :

Les interventions de madame Zilliox, en vue de la représentation d'un conte musical se sont poursuivies jusqu'au 4 février 2025, date de la représentation des élèves avec d'autres écoles du bassin à la salle Apollo de Dun le Palestel.

Nous remercions madame Zilliox pour son investissement et pour l'organisation de cet évènement.

La répétition a eu lieu le mardi 04 février après-midi, de 14h à 16h, à la salle Apollo. La séance de piscine a été annulée. Le transport a été assuré par la société Grimaud et a été pris en charge par la municipalité.

#### ❖ Piscine :

Les élèves se rendent à la piscine de La Souterraine depuis le 07/01/25. Les séances se terminent le 03/04/2025.

Les groupes constitués lors de la première séance ont révélé un nombre important d'élèves « non-nageurs » et que par conséquent un parent supplémentaire à l'accompagnement a dû être sollicité.

Depuis cette année nous avons demandé au maître-nageur intervenant pour l'école de prendre en charge le groupe des non-nageurs ce qui a pour conséquence de réduire le nombre d'accompagnateurs nécessaire à l'encadrement mais aussi de fournir à ces élèves présentant des difficultés ou de l'appréhension un encadrement et un apprentissage par un personnel spécialisé.

Remerciements aux parents accompagnateurs pour leur très grande disponibilité.

#### ❖ Evaluations nationales CP :

Le « Point d'étape CP » est un bilan à mi- année scolaire pour apprécier la progression des élèves, dans les domaines de la lecture, de l'écriture et de la numération. Ces évaluations nationales se sont tenues du 13 au 24 janvier. Les bilans ont été communiqués aux parents par l'enseignante lors de rendez-vous individuels.

### ❖ Intervention Cellule bien-être de la DSDEN de Creuse.

En raison d'un climat de classe défavorable aux apprentissages dans la classe de cycle 3, Mme Jomier PEMPR (Professeure des Ecoles Missionnée Pôle Ressource) est intervenue les jeudis après-midi à raison d'une heure les 14/11/2024, 21/11/2024, 19/12/2024 et le 9/01/2025.

Ces interventions ont été principalement constituées de groupe de parole autour des besoins des élèves et des règles de vie de classe.

### ❖ Intervention OCCE (maternelle et cycle 2) :

Pour les maternelles : intervention de madame MAGNIN-PRIOUT pour des séances de jeux coopératifs les 14, 20 et 28 janvier 2025, le 11 février 2025.

Pour les cycles 2 : ateliers philosophiques les 13,20, 27/01, 03,17/02 et 10/03

### ❖ Interventions FOL

En continuité du prêt de la mallette des Ozobots (petits robots) en période 2, les classes de cycle 2 et cycle 3 reçoivent des interventions de la FOL (Fédération des Œuvres Laïques) les jeudis matins.

A raison d'une heure par semaine pour le cycle 2 du 16 janvier 2025 au 31 janvier 2025 soit 3 séances et d'une heure et trente minutes par semaine pour le cycle 3 du 16 janvier 2025 au 21 février 2025 soit 6 séances.

Ces interventions ont pour objectif de prolonger les apprentissages engagés sur la programmation en lien avec les programmes de technologie et de découvertes du monde avec du personnel spécialisé et du matériel supplémentaire. Ces interventions sont gratuites. Nous remercions la FOL pour son engagement et son investissement.

### ❖ Projet Les incorruptibles :

Les trois classes sont inscrites au prix des incorruptibles : Le Prix des Incorruptibles est le premier prix littéraire décerné par les jeunes lecteurs de la maternelle au lycée.

L'étude des livres se poursuit dans chaque classe.

## 2) Projets du second semestre.

### ❖ Matériel de sciences :

- Prêt d'une mallette sur le thème de l'eau par la DSDEN23 en période 4 pour la classe de cycle 2.
- Prêt d'une mallette de mécanique par la DSDEN23 en période 5 pour la classe de cycle 3.

### ❖ Interventions dents :

Marie-Ange RECOULES et Monsieur Alexandre MOUNAUD - infirmier du secteur - interviendront le jeudi 27 mars, auprès des élèves de la classe de cycle 2 pour une sensibilisation à l'hygiène bucco-dentaire.

❖ **Interventions CPIE/EVOLIS :**

Le CPIE est missionné par EVOLIS 23 pour réaliser des interventions, Madame Lamotte sera l'animatrice qui interviendra dans la classe de cycle 3.

- Intervention 1 : Le tri des déchets - 21/03 matin
- Intervention 2 : Déchets et environnement - 28/03 matin

❖ **Permis piéton :**

Le gendarme GAIFFE a amené le matériel pédagogique le jeudi 06 février pour préparer la passation du permis piéton pour les élèves de CE2 - CM1 - CM2.

La passation aura lieu au cours de la dernière période, courant juin

Ce travail est fait tous les 3 ans afin que chaque élève de chaque niveau du cycle obtienne ce permis. Le travail pédagogique est mené avec l'enseignante de cycle 3, la passation est effectuée par le gendarme GAIFFE (courant juin).

❖ **Intervention de la prévention routière - SRAV (Savoir Rouler à Vélo) :**

Le lundi 26 mai, toute la journée, les élèves de cycle 3 vont bénéficier de l'intervention SRAV par deux gendarmes, en collaboration avec la sécurité routière.

La matinée sera consacrée à la partie théorique, l'après-midi à la pratique. Plus de détails seront donnés via les cahiers de liaison.

A cette occasion, les repas des gendarmes peuvent-ils être pris en charge par la municipalité ?

❖ **Intervention OCCE (maternelle et cycle 2) :**

Pour les maternelles : intervention de madame MAGNIN-PRIOUT pour des ateliers philosophiques les mardis 13, 20, 27 mai et 3, 10, 17 juin 2025.

Pour les cycles 2, jeux coopératifs, en période 5, dates à définir.

❖ **Ecole et cinéma :**

Cinéma «L'Eden » de la Souterraine :

Le transport (Grimaud) est pris en charge par la mairie.

Les entrées sont financées par la coopérative (2.50€ / élève). Derniers films de l'année ! Dates bientôt communiquées.

- « *Jardins enchantés!* », pour les maternelles.
- « *La ruée vers l'or* », pour les cycles 2 et 3.

❖ **Projet Les incorruptibles :**

Les trois classes sont inscrites au prix des incorruptibles : Le Prix des Incorruptibles est le premier prix littéraire décerné par les jeunes lecteurs de la maternelle au lycée. Date limite du vote : 22/05/2025.

❖ **Spectacle de fin d'année :**

Il aura lieu le vendredi 27 juin 2025.

Les élèves proposeront leur spectacle en début de soirée. Plus d'informations à venir !

### 3) Liaison Ecole-Collège.

- **Maths sans frontières** : Les élèves participeront au concours MSF avec les élèves de 6èmes du collège de Dun Le Palestel. Une épreuve de découverte et d'entraînement sera réalisée en classe le 20 février 2025.

L'épreuve finale se déroulera au collège le mardi 11 mars matin au collège.

- **Journée d'immersion** : La journée d'immersion au collège pour les élèves de Cm1 et Cm2 aura lieu le vendredi 6 juin.

Cette journée sera composée d'une course d'orientation, d'une visite du collège et d'un tournoi d'orthographe avec les élèves de 6èmes et des autres écoles des secteurs participants.

Concernant le tournoi d'orthographe : Le principe est pour les élèves d'épeler un maximum de mots sans se tromper, jusqu'à épuisement des troupes !

Le jour du tournoi, nous fonctionnons par tour. Parfois plusieurs équipes sont éliminées, parfois aucune. Évidemment, plus on avance dans les tours, plus le niveau de difficulté est élevé. Les équipes seront constituées de trois ou quatre élèves, du CE2 à la 6e, peut-être 6 ou 7, selon le nombre d'élèves et le temps dont nous disposerons. Nous tirerons au sort le jour J.

Une préparation en classe sera effectuée en classe en amont.

Nous remercions le collège pour l'organisation de ces événements et le conseil départemental pour le financement du transport.

### 4) Bilan de la coopérative.

Au 10/02/2025 : 2933.80€.

Ventes des chocolats de Noël : 1 995,90 €

Bénéfices nets (25,00 %) 468,98€ (frais de port de 30€ déduits)

### 5) PPMS (plan particulier de mise en sûreté, face aux risques majeurs) et exercices incendie.

- ❖ PPMS Plan particulier de mise en sûreté

Exercice risques majeurs (tempête) : Date de mise en situation : à réaliser d'ici la fin de l'année scolaire. Rappel des systèmes de sécurité très performants mis en place par la commune et qui font de l'école un espace sécurisé.

- ❖ Exercice sécurité incendie :

Trois exercices obligatoires dans l'année, le premier devant avoir lieu dans le mois suivant la rentrée. Il a eu lieu le 13/09/2024 le matin. 43 élèves et 7 adultes (personnel communal compris) étaient présents. Les élèves avaient été informés au préalable de la conduite à tenir. Tout s'est bien déroulé.

Le deuxième exercice aura lieu après les vacances d'hiver.

## 6) Prévisions effectifs 2025 / 2026.

Etat civil des enfants nés en 2022 et 2023 sur les communes de Naillat et Colondannes.

TPS (2023) : 8		CM1 : 3
PS (2022) : 6	CP: 2	CM2 : 3
MS (2021) : 7	CE1 : 4	
GS : 5	CE2 : 7	

Soit un total de **45** élèves.

## 8) Travaux

Un devis pour l'achat de mobilier a été envoyé à la mairie le 30/01/2025 (demande faite au conseil d'école du 04/11/25), cet achat sera-t-il mis au budget pour l'exercice 2025 ?

La mairie va en discuter en conseil municipal.

## 9) Questions diverses.

Questions des parents d'élèves :

*- Serait-il possible d'avoir des verres d'eau à la garderie ? Les enfants, lorsque leurs parents "tête en l'air" oublient de leur mettre une gourde, méritent de boire malgré tout.*

La directrice rappelle que durant le temps scolaire, les élèves du cycle 2 et du cycle 3 ont normalement une gourde dans leur sac. Les élèves de cycle 1 ont un verre nominatif. Et si, toutefois, ils n'ont pas leur gourde, ils boivent au robinet (cycle 2 et cycle 3) ou dans leur verre (cycle 1). Aucun enfant n'a été privé de boire, même s'il n'avait pas sa gourde.

*- Pourquoi n'est-il pas possible de rentrer sur le pas de la porte lorsque l'on vient chercher nos enfants à la garderie ? Cela nous permet d'échanger avec Audrey et de voir si la journée s'est bien déroulée, les enfants nous montrent leurs productions, et en période d'hiver, cela évite d'attendre dehors dans le froid.*

Madame Mougnaud ne passant pas la journée à l'école, elle ne peut pas faire de bilan sur la journée écoulée. De plus, les parents sont invités à attendre dehors, tout comme c'est le cas à 16h30. **En cas de mauvais temps**, comme cela a toujours été le cas, vous avez la possibilité d'attendre sur le tapis d'entrée de la classe de maternelle.

*- Serait-il possible de manger à la garderie du matin : il nous faut parfois laisser nos enfants tôt le matin. S'ils n'ont pas voulu déjeuner avant de partir, est-il à minima possible de les laisser manger à la garderie du matin ?*

Les enfants ont la possibilité, depuis l'arrêt des gouters à la récréation du matin, de sortir un encas entre 8h50 et 9h. Monsieur le maire précise qu'il n'est pas possible de manger à la garderie (problème de ménage et d'équité).

- Serait-il possible de rencontrer les élus pour leur présenter l'accompagnement réalisé auprès des cantines scolaires de Creuse ? 27 cantines creusoises sont actuellement engagées dans une démarche d'accroissement de la qualité des repas : + de produits frais et fait-maison, + de produits locaux. Des solutions concrètes existent et sont portées dans le cadre du Projet alimentaire territorial. 3 cantines de la comcom sont actuellement accompagnées et les résultats sont probants.

Monsieur le maire est d'accord pour rencontrer les personnes souhaitant échanger sur ce projet. Charge à eux de prendre rendez-vous en mairie.

-un espace de stockage pour les tricycles, trottinettes, jouets etc... plus adéquat et spacieux que le coffre en plastique actuellement utilisé est-il prévu?

Monsieur le maire répond que non.

- et nous souhaiterions également savoir quand les enfants pourront accéder à l'espace enherbé

L'espace enherbé devrait être ouvert au public en mars. Les travaux sont en cours (coffrage béton pour table de ping-pong, installation des jeux). Cependant, cet espace ne sera pas fermé dans l'immédiat.

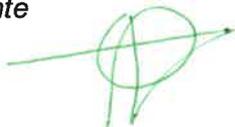
-Il semblerait que les collectivités soient exonérées de toutes charges concernant les tickets CESU. Est ce qu'il serait dans ce cas-là envisageable que les parents payent la garderie avec les tickets CESU ?

La mairie dit avoir déjà traité cette question lors du conseil d'école du 17 juin 2024. La directrice propose de remettre la même réponse. Ce que la mairie accepte.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.**

Les secrétaires de séance :

Madame JAOUEN Tiphaine  
Enseignante



La présidente du Conseil d'École :

Madame PINAUD Delphine  
Enseignante



Monsieur JEANNETON Guillaume  
Représentant des parents d'élèves

